

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 17.06.2013 à Jambes

Présents : A. Baudru, B. Brasseur, K.D. Convents J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset(à partir de 21h05), A. Luisi, S. Moonen, A. Praillet, T. Pierloot, M.C. Wauthy.

Excusés : Y. Borrey, M. Dony, D. Timmermans.

1. Le mot du Président

Bienvenue à ce premier CA « post Agnarelli ». Comme cela a déjà dit, la succession de Marcel ne sera pas chose aisée car, d'une part, il aura marqué la vie de la LFH et d'autre part, nous nous trouvons à une période charnière. En effet, si la LFH a déjà initié de nombreuses actions pour essayer d'atteindre ses objectifs, le contexte global dans lequel nous évoluons incite à une certaine vigilance.

2014 risque d'être une année essentielle dans l'organisation et le fonctionnement de notre pays et la crise économique n'a sans doute pas encore fait ressentir ses effets les plus sévères.

En revanche, l'opportunité qui nous est offerte d'ouvrir un sport-études à la rentrée scolaire 2014-2015 représente un challenge mais aussi une charge de travail conséquente. Il en est de même pour la préparation de la nouvelle formule de championnat en ce compris la beneluxligue.

Aussi, il est primordial de nous mobiliser pour contribuer, chacun à notre niveau, à la réussite de notre politique. Le travail en équipe, la convivialité et le respect sont des valeurs essentielles pour la vie d'une fédération. Dans cet ordre d'idée, consacrons tout notre temps et toute notre énergie à construire une LFH, des comités provinciaux et des clubs forts.

Nos challenges sont nombreux et intéressants. Ils méritent que chacun d'entre nous fasse profiter la LFH de ses compétences et de ses expériences.

Parlant de qualité, je commencerai tout simplement par féliciter les équipes championnes de Belgique dans les différentes catégories de jeunes ainsi que les clubs de Bocholt et du Fémina Visé pour leur victoire en coupe de Belgique. Au nom de la LFH, je veux également remercier et féliciter tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à l'organisation du « Final Four » à Tournai. Même si le public n'a pas répondu totalement à l'attente, l'organisation était presque parfaite. Pourquoi presque ? Tout simplement parce que « celui qui renonce à être meilleur, cesse d'être bon » !

Avant de débiter la réunion, je voudrais également remercier tous ceux qui se sont investi tout au long de la saison pour notre sport et ce, quelle que soit la fonction exercée. Qu'ils profitent bien des vacances qui s'offrent à eux pour recharger leurs batteries et revenir plein d'entrain pour la nouvelle saison.

Bonne réunion et bon vent à la LFH.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 22.05.2013

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 22.05.2013 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.05.2013 a été envoyée avec la convocation. P. Garcia précise qu'une avance de 38.000 € sur le plan-programme 2013 est arrivée le 11.06.13 sur le compte L.F.H.
- ❖ Suite, notamment, à la demande de Y. Borrey, P. Garcia donne des explications concernant la différence entre les liquidités disponibles au 31.05.13 par rapport à la situation au 30.04.13 et 31.05.12. Il s'agit principalement de salaires « entraîneurs » supplémentaires suite au tournoi interprovincial de Louvain la Neuve, du paiement de l'avance trimestrielle pour l'assurance sportive chez Ethias, d'une avance de 5.000 € à l'URBH, du paiement du car pour le tournoi à Marc en Baroeul, de factures de l'ADEPS pour le stage de Pâques, du Blocry pour le tournoi interprovincial et d'impression de nouvelles licences.

4. Secrétariat/Personnel

- ❖ Après une année de fonctionnement, une réunion d'évaluation s'est tenue avec M. Osmola en présence de J. Vandeberg et P. Garcia. Les deux parties sont satisfaites du travail effectué et Michal a fait part de sa satisfaction concernant le fait que les remarques qu'il émet concernant son travail sont souvent prises en compte.

Tenant compte des différentes expériences, un contrat-type a été établi car dans certaines circonstances les tâches allouées par les écoles/clubs à Michal dépassaient le cadre d'une animation « handball ».

P. Garcia rappelle que l'aide financière de l'EHF couvrira encore durant deux années une bonne partie du salaire de l'animateur sportif LFH mais que si, après cette période, le CA souhaite le garder, il s'agira de trouver un financement alternatif.

- ❖ A dater du 01.07.2013, le secrétariat URBH sera de nouveau assuré pour une période de 3 années par le secrétariat LFH. Cette situation engendrera une charge de travail supplémentaire mais déjà bien connue par le personnel LFH.

5. Affaires techniques

- ❖ Les services compétents de l'ADEPS ont confirmé par écrit que l'organisation d'un centre de formation serait admise à la subvention 2014. Par conséquent, plus rien ne s'oppose à l'ouverture de celui-ci à partir de l'année scolaire 2014/2015. Afin de mutualiser les différents frais avec la fédération de rugby, celui-ci sera organisé au centre ADEPS du Blanc-Gravier du Sart-Tilman à Liège. Le principe serait de permettre aux internes de fréquenter l'établissement scolaire de leur choix (à déterminer suivant les différentes écoles, de différents réseaux, environnantes).
- ❖ J.L. Dessart se déclare très satisfait des deux formations d'entraîneurs organisées dernièrement avec David Degouy (entraîneur-adjoint de l'US Ivry) et Guy Petitgirard, cadre technique de la FFHB, bien connu du monde du jeu à 7 belge. Les appréciations des entraîneurs présents étaient toutes plus que positives.

6. U.R.B.H.

- ❖ J.L. Dessart a rencontré L. Tack le 28.05.13 et ce qui s'est dit lors de cet entretien correspond à réponse écrite par le SG de la VHV, le 11.06.13, au courrier envoyé le 27.05.13. La V.H.V. est d'avis que l'U.R.B.H. doit se concentrer sur le haut niveau et qu'il est souhaitable que les mandataires de la L.F.H. présents aux réunions du C.E.P. disposent d'un mandat décisionnel, ce qui pour le président LFH est le cas mais dans le cadre fixé par le CA, conformément au mode de fonctionnement de la LFH.
- ❖ Concernant les sélections nationales « jeunes », la V.H.V. a fait savoir qu'elle ne disposait pas de budget et que la L.F.H. était libre de reprendre, seule, le flambeau. Tenant compte de différents paramètres et notamment du point de vue strictement financier, le C.A. décide de ne pas prendre en charge les deux sélections nationales M18 et M20 et de concentrer ses efforts sur les deux sélections LFH 96-97 et 98-99.
- ❖ S'agissant de la Beneluxligue, la L.F.H. est d'accord sur le principe mais dans un certain cadre et les choses doivent être claires dès le départ.
(Comme annoncé, JF Hannosset, de retour d'Estonie avec l'équipe nationale (atterrissage de l'avion à 19h30 à Zaventem), entre en séance.)
J.L. Dessart résume les différentes conversations à propos du projet de licence obligatoire pour les clubs qualifiés pour disputer la beneluxligue.
Le rôle du coordinateur sportif de la L.F.H. a été rappelé.
Par rapport aux réunions de travail préparatoires à la Beneluxligue à partir de la saison 2014/2015, le CA regrette l'envoi tardif de l'invitation officielle pour la réunion des 19/20.06.13. Des engagements précédents empêchent plusieurs personnes concernées d'assister à cette dernière. Klaus Convents y participera et P. Garcia le communiquera au SG V.H.V. afin qu'une chambre d'hôtel lui soit réservée.
Pour les prochaines réunions, Arnaud Baudru, Mathieu Cauquil, Klaus Convents, Jean-Luc Dessart, Frédéric Dufond, Jean-François Hannosset, Michel Lemaire et Gianni Radicchi seront susceptibles d'y représenter la L.F.H.. La prochaine réunion est fixée au 18.09.2013. Concernant la proposition de « licence beneluxligue », les conditions d'obtention seraient encore plus drastiques que prévu.
Un exemplaire de la proposition de réglementation en la matière sera demandé au secrétariat VHV.

7. Modifications des règlements L.F.H.

- ❖ Suite à la demande de Y. Borrey, confirmée par J.F. Hannosset, les règlements L.F.H. 2013/2014 seront envoyés par mail, ou en format « papier », aux administrateurs qui en feront la demande.
P. Garcia rappelle que ces règlements sont publiés sur le site web de la L.F.H.
Les propositions de modification des règlements sont acceptées.

8. Arbitrage

- ❖ K. Convents communique que les arbitres Tobiasz Schmack et Sigurd Thomassen ont réussi les cours pour obtenir les insignes « EHF ». Le CA LFH. félicite ce duo et lui souhaite tout le

succès possible au niveau européen.

- ❖ Le chef-arbitre a participé avec beaucoup de plaisir à la formation des entraîneurs prodiguée par Guy Petitgirard le 08.06.13 à Tournai.
- ❖ Une invitation sera envoyée aux entraîneurs afin qu'ils participent aux recyclages des arbitres d'avant-saison.
- ❖ Via l'I.H.F., des vareuses seront fournies à tous les arbitres.

9. Commission Dames

- ❖ L'organisation du championnat « cadettes » a été confiée à la Commission Dames
- ❖ 14 équipes se sont inscrites pour le championnat de D1 LFH Dames

11. Propagande

- ❖ Un premier tournoi inter-clubs de la province du Luxembourg se déroulera le 26.06.13 au centre ADEPS de l'Hydrion à Arlon. Des possibilités de création de clubs en formation existent à Bastogne (avec Houffalize), Bertrix et Martelange.

12. Courrier

- ❖ Suite au courrier de Mr Ilkay Mutlu demandant une diminution de la peine de suspension qui lui a été infligée par la commission sportive francophone en date du 30.10.2008, le C.A. a apprécié les excuses écrites mais, vu la gravité des faits et l'importance de témoigner du respect et du soutien au corps arbitral et aux commissions de juridiction, il ne peut accéder à cette demande.

13. Divers

- ❖ Tenant compte de la conversation téléphonique de P. Garcia avec la maman de joueurs affiliés au HBCE Jodoigne ainsi que du mail reçu à ce sujet, Y. Borrey et T. Pierloot solliciteront rapidement un entretien avec la responsable du club.
Le club en question évoluera la saison prochaine dans la salle de Grez-Doiceau et il serait souhaitable que l'image du handball francophone ne soit pas écornée car un projet d'école du handball en brabant-wallon est à l'étude et Grez-Doiceau fait partie des lieux qui pourrait l'accueillir.
J.F. Hannosset se propose de rencontrer la maman des joueurs dont question ci-dessus et P. Garcia contactera les responsables du hall de sports de Jodoigne.
- ❖ En cas de réunion de la Commission des transferts, le CA sera représenté par Jean-François Hannosset, T. Pierloot et André Praillet. Suzanne Moonen est suppléante.
- ❖ Interpellé par un accident cardiaque survenu dernièrement à un jeune joueur de mini-foot, le président rappelle que les défibrillateurs seront bientôt obligatoires dans toutes les salles de sports accueillant des compétitions de handball. Un courrier de rappel de la réglementation a été envoyé aux secrétaires de clubs.
Vu l'importance des conséquences en cas d'accident de ce type, la LFH ne peut qu'encourager les responsables des clubs à suivre et à organiser des formations relatives à l'utilisation de ces appareils. La commission technique évaluera également l'opportunité d'inclure ce type de formation dans les activités de la prochaine saison.

Le conseil d'administration se réunira dorénavant chaque troisième mardi du mois.

Prochaines réunions les 20.08.13 (de 19h30 à 22h00), 17.09.03, 15.10.13, 19.11.13, 17.12.13, 21.01.14, 18.02.14, 18.03.14, 15.04.14, 20.05.14 et 17.06.14